

Procès d'opinion contre notre camarade Saïd Bouamama

Collectif Afrique

25 janvier
2015



Alors que la « manif » pour la défense de la liberté d'expression est à peine terminée, demain, 20 janvier 2015, Saïdou du groupe ZEP et notre ami Saïd Bouamama, sociologue et militant, sont convoqués au TGI de Paris, suite à une mise en examen pour « injure publique » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence » sur une plainte d'une association d'extrême droite.

Suite à la plainte d'un groupe d'extrême-droite nostalgique de l'Algérie française (l'AGRIF), le sociologue Saïd Bouamama et le rappeur Saïd, dit Saïdou, de Z.E.P. (Zone d'Expression Populaire), ont comparu le mardi 20 janvier 2015 au Tribunal de Grande Instance de Paris (4 boulevard du Palais, Métro Cité) pour « racisme anti-blanc » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence ».

L'objet du litige est un livre-disque intitulé **Nique la France (raciste, colonialiste et impérialiste) ! Devoir d'insolence**.

Le fait même d'enregistrer cette plainte est une inquiétante atteinte liberticide à la liberté d'expression au regard des traditions démocratiques Françaises de l'humour insolent littéraire, artistique, poétique, etc. Même les partisans de "l'intégration-assimilation" colonialiste doivent en être surpris.

La France Républicaine dont la devise est "liberté, égalité, fraternité" est-elle entrain de succomber aux sirènes de l'inversion du racisme contre les victimes du racisme dont certaines expressions les plus illustratives sont : les propos de Finkielkraut, Frêche, de Villiers et Le Pen sur l'équipe de France de football qui aurait notamment "trop de Noirs", de l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse en 2005 sur la "polygamie" qui serait à l'origine "des émeutes de banlieues", de Pascal Sevran, animateur de France Télévision, qui a déclaré : "La bite des Noirs est responsable de la famine en Afrique ... Il faudrait stériliser la moitié de la planète !", ceux qui pullulent dans les médias et les campagnes électorales comme "les immigrés volent le travail, les femmes, le pain, les allocations des français", "l'immigration, c'est la délinquance, l'insécurité, la toxicomanie", "l'immigration, c'est la cinquième colonne en cas de guerre", "les immigrés sont des Merah", "l'islam, c'est le terrorisme", de Zemmour suggérant "la déportation des 5 millions de musulmans", etc. Même les ministres de la République n'échappent pas à cette inversion des "valeurs", c'est le cas de Mme Taubira qui a été comparé impunément à une "guenon".

Propos insultants et racistes qui n'ont jamais fait l'objet d'aucune comparution devant la justice mais qui banalisent la stigmatisation, les amalgames racistes qui ont permis à Jean-Marie Le Pen lui-même de fanfaronner : "C'est ça la politique, peser sur son temps, sur les décisions du pouvoir, sur la pensée politique. Je pèse en m'exprimant, j'oblige toute la politique française à se droitiser et à se déterminer par rapport à moi. C'est démocratique parce que ce que je pense, c'est ce que pense le pays" (*Le Monde* du 21/11/84).

En fait, c'est devenu coutumier en France d'insulter et d'attenter à la dignité des Français récents et des immigré(e)s parce qu'originaires des anciennes colonies ou des Rroms en toute impunité.

Mais dès que les victimes dénoncent sous différentes formes artistiques ou littéraires les racisme, la romophobie, l'islamophobie d'État en pointant de surcroît le passé ou le présent colonialiste ou néo-colonialiste, la démocratie, la liberté d'expression ou d'opinion montre ses limites, voire se transforme en dictature sous couvert de procédure judiciaire.

Ce procès ne peut servir qu'à conforter les mouvements fascistes parce qu'il "est triste que souvent pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes... (Voltaire)

Source : Collectif Afrique.

[Saïdou \(ZEP\) et Saïd Bouamama au tribunal pour "racisme anti-blanc"](#)

[NIQUE LA FRANCE - Clip officiel](#)

[Le Parquet a estimé que les propos incriminés n'étaient pas illégaux \[LGS\].](#)

»» http://rougemidi.fr/spip.php++cs_INTERRO++article8759